Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 035-213500184-20260518-2026_054-DE

République Française
Département ILLE-ET-VILAINE
Commune de Bazouge du Désert

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 Mai 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en LA BAZOUGE-DU-DESERT
Le : 22/05/2026
Et
Publication ou notification du : 22/05/2026

Date de la convocation : 11/05/2026

Date d'affichage : 11/05/2026

L'an 2026 et le 18 Mai à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil sous la présidence de GAUTIER Henri-Claude, Maire.

Présents : M. GAUTIER Henri-Claude, Maire, Mmes : AUDGER Agnès, FEUILLET Stéphanie, GALODÉ Sylvie, HEUZÉ Marine, MABILLE Claire, RABASTE Carine, ROYER Angélique, MM : BRAULT Christophe, DUDOUIT Jérémy, FLEURY Paulin, MASSON David, ROBERT Stéphane, ROUSSEAU Henri

Excusé(e)s avec procuration : M. CATTEAU Jocelyn a donné procuration à Mme GALODÉ Sylvie

A été nommé(e) secrétaire : Mme HEUZÉ Marine

2026-054 Désignation du correspondant Défense

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante qu'il est nécessaire de désigner un membre du Conseil Municipal en charge des questions de défense.

1. Les missions principales

- Informer les habitants sur les enjeux de défense et de sécurité.
- Développer le lien Armées-Nation.
- Participer à la diffusion de l'esprit de défense.
- Contribuer au parcours citoyen des jeunes.
- Participer au devoir de mémoire et aux cérémonies patriotiques.
- Relayer les actions du ministère des Armées.

2. Les trois grands axes d'action

- La politique de défense : information du public, conférences, diffusion d'actualités militaires, visites de sites militaires.
- Le parcours citoyen : recensement, JDC, SNU, métiers des armées, réserve, actions jeunesse.

La mémoire et le patrimoine : cérémonies, témoignages d'anciens combattants, expositions, visites de lieux de mémoire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide

DE DÉSIGNER comme correspondat Défense auprès des services de la Préfecture d'Ille et Vilaine, Monsieur Jocelyn CATTEAU,

DE CHARGER Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Pour copie conforme :
En mairie, le 18/05/2026

Secrétaire de Séance,
HEUZÉ Marine

Maire,
GAUTIER Henri-Claude

MAIRIE DE LA BAZOUGE-DU-DESERT 35 Ille et Vilaine

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.